

Commune de Mareau aux Bois

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Février 2018



Subventions 2018

Coopérative scolaire	550
Association des personnes âgées «L'Espoir»	500
Association d'animation «L'Avenir»	500
S.E.M.E. (Santeau Escrennes Mareau Ensemble)	400
Sous-total associations locales	1 950
Les Papillons blancs	60
Pupilles de l'Ecole Publique	30
Jeunes Sapeurs-Pompiers de PITHIVIERS	150
Les Zec'rainettes (garderie d'Escrennes)	650
Familles Rurales (aide à domicile)	200
Sous-total associations extérieures	1 090
TOTAL	3 040

Travaux et acquisitions 2018

Le Conseil Municipal envisage, en fonction des crédits qui pourront être inscrits au mois d'avril au budget 2018 :

- * L'arasement ponctuel d'accotements pour évacuer les eaux pluviales ;
- * La remise en état de l'horloge et de la sonnerie du clocher ;
- * La réalisation de la 3ème tranche de travaux relative à l'accessibilité des bâtiments communaux pour les handicapés ;
- * La 2ème tranche de démoissage et de restauration de la couverture de l'église ;
- * Le remplacement de la tronçonneuse hors service

La reconduction des travaux qui n'ont pu être réalisés en 2017 pour diverses raisons pratiques :

- * La pose du revêtement de surface de la route de Laas ;
- * La pose d'un parquet composite inaltérable dans la salle du restaurant de l'auberge suite à l'inondation qui a provoqué le décollement du carrelage ;
- * La création d'un terrain de pétanque dès que l'acquisition du terrain proche de l'église sera finalisée ;

Emplois aidés

Après les propos alarmistes des mois précédents quant à la pérennité des emplois aidés, de nouvelles mesures gouvernementales vont nous permettre de reconduire les contrats, mais avec une aide de l'Etat de 40% ... au lieu de 80 % antérieurement (! ?).

Affaires diverses

✎ L'inspecteur d'académie nous informe "qu'il examinera l'évolution des effectifs d'ici la rentrée prochaine" et "qu'il n'exclut pas (!) la fermeture d'une classe élémentaire dans notre SIRIS ESCRENNES MAREAU SANTEAU ";

✎ Le maire informe l'assemblée qu'il n'accepte plus de signer au nom de l'Etat certains arrêtés d'urbanisme négatifs qui comportent des motifs de refus abusifs et/ou aberrants. De ce fait, ces arrêtés seront soumis à la signature du Préfet.

LES "ENCOMBRANTS"

**MAREAU AUX BOIS :
Mardi 13 Mars 2018**

et retirés immédiatement en cas de refus de collecte

Certains objets encombrants ne sont pas collectés :

...),

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE DEPOSER :



**En dehors de la campagne des encombrants,
vous devez les apporter en déchèterie.**

Calendrier des fêtes 2018 de l'association "L'AVENIR"



✓ Concours de pêche à la truite
aux mares le dimanche 8 Avril



✓ Comédie musicale "Arsène le Bougnat"
le dimanche 15 Avril à 15 h 30, salle Moïse Robillard
(entrée gratuite)



✓ Vide grenier le dimanche 30 Septembre

A noter!



Rappel!

TENNIS 2018

**Les nouvelles clés et les cartes pour l'année 2018
peuvent être retirées gratuitement à la mairie.
Les clés distribuées en 2017 doivent être
rendues lors de l'inscription.**

